

PROJET PEDAGOGIQUE

Le projet pédagogique de la ou des personne(s) en responsabilité d'accueil (Famille d'accueil, ...), est à transmettre à la section concerné et à la famille du ou des sportif(s) identifié(s), une semaine avant le début de l'accueil de l'athlète.

Décrire ci-dessous :

- **Nom et prénom du ou des sportif(s) et section(s) concerné(s) :**
- **La personne majeure en responsabilité qui accueille le ou les sportif(s) mineur(s)**
 Nom : Prénom :
 Rôle, statut :
 N° licence :
 Nom et N° d'assurance RC :
- **Les noms des personnes qui vivent au site identifié (précisez majeures ou mineures) :**

- **Les raisons de l'accueil (stage, compétition, ...) :**

- **La présentation du site d'accueil :** il doit y avoir une chambre non mixte et séparée des personnes majeures
☐ Maison ☐ Appartement Nombre de chambre:
☐ chambre simple ☐ Chambre double Chambre partagée : OUI / NON
 Lieu(x) réservé(s) au(x) sportif(s) :
☐ Autre(s) :
- **Les modalités de fonctionnement de l'accueil**

- **Le mode de participation des mineurs accueillis, les règles de vie au sein du site d'accueil :**

Joindre le planning des entraînements, des temps libres, des temps en famille, les modes de déplacements, ...

Rappel : La réglementation impose qu'un séjour avec hébergement doit être obligatoirement déclaré à la DDCS à partir de 7 mineurs accueillis.